



GRUPE LA BANQUE POSTALE

Notice d'utilisation

Le Compte CESU

Domiserve



Sommaire

- 1** Avant de commencer... page 1
- 2** Effectuer un paiement page 2 - 5
- 3** Coordonnées utiles page 6



1 Avant de commencer...

Le Compte CESU Domiserve permet de régler des intervenants au profils divers (prestataires, employés à domicile, assistantes maternelles) en 48h via Internet.

Son fonctionnement

Disponible 24h/24, 7j/7, le Compte CESU Domiserve est alimenté selon le montant de CESU défini.

Il vous est accessible depuis le site de Domiserve :

www.domiserve.com

Semblable à un compte bancaire en ligne, le Compte CESU Domiserve est exclusivement dédié au paiement des services à la personne et vous permet d'effectuer simplement vos règlements par ordre de virement.

Attention, le Compte CESU Domiserve est soumis aux mêmes règles que le titres CESU (version papier) c'est-à-dire qu'il est utilisable jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit l'année de millésime.

Bon à savoir

Avec le Compte CESU Domiserve, vous pouvez régler vos intervenants au centime près.

Vous pouvez également compléter votre règlement par carte bancaire si votre montant de CESU disponible est insuffisant.

2 Effectuer un paiement

Votre intervenant doit être affilié au Centre de Remboursement des CESU (CR CESU)

Pour pouvoir accepter un paiement via votre compte CESU, votre salarié doit obligatoirement être affilié au CR CESU.

Pour se faire, il peut suivre les 3 étapes suivantes :

- Se connecter sur le site de Domiserve www.domiserve.com
- Accéder à l'espace eDomiserve disponible dès la page d'accueil et sélectionner la rubrique Intervenant
- Suivre les étapes d'inscription

Si vous avez recours à une structure collective de services à la personne (entreprise ou association), vous devez vous renseigner préalablement que celle-ci soit bien affiliée au CR CESU.



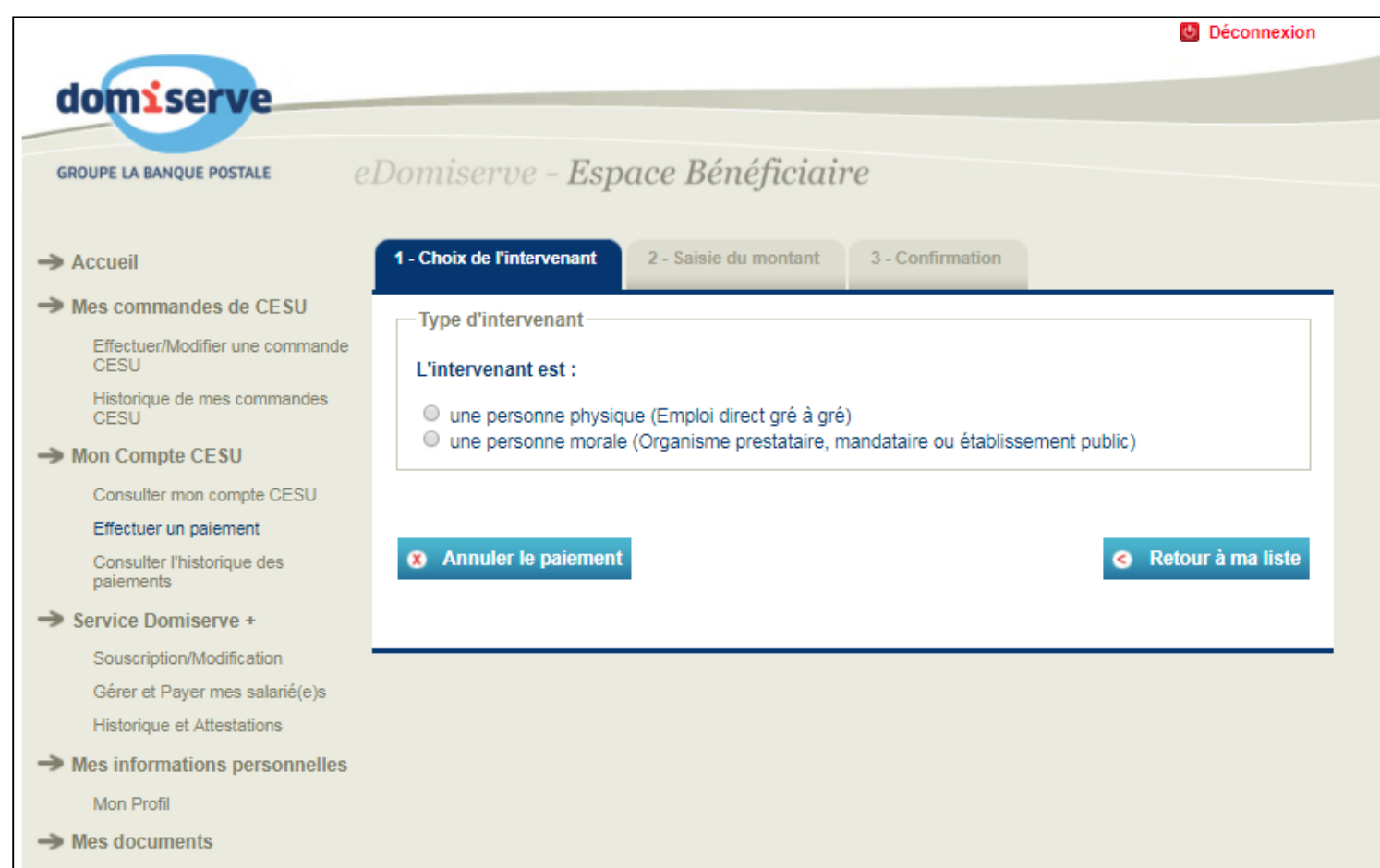
Etape 1 : Choisissez votre intervenant

A la première utilisation, vous devez renseigner votre intervenant.

Si c'est votre salarié en emploi direct (personne physique), vous devez saisir son code NAN (Numéro d'Affilié National) ainsi que sa date de naissance.

NB : Domiserve a déployé une nouvelle fonctionnalité du Compte CESU qui permet de régler dans le même temps en CESU, le salaire net d'un intervenant et toutes les cotisations sociales.

Si vous souhaitez effectuer un paiement tout en un, souscrivez au Service Domiserve +



The screenshot displays the 'eDomiserve - Espace Bénéficiaire' interface. At the top right, there is a 'Déconnexion' link. The main navigation menu on the left includes: Accueil; Mes commandes de CESU (Effectuer/Modifier une commande CESU, Historique de mes commandes CESU); Mon Compte CESU (Consulter mon compte CESU, Effectuer un paiement, Consulter l'historique des paiements); Service Domiserve + (Souscription/Modification, Gérer et Payer mes salarié(e)s, Historique et Attestations); Mes informations personnelles (Mon Profil); Mes documents.

The main content area shows a three-step process: '1 - Choix de l'intervenant', '2 - Saisie du montant', and '3 - Confirmation'. The first step is active. It contains a 'Type d'intervenant' section with the label 'L'intervenant est :'. There are two radio button options: 'une personne physique (Emploi direct gré à gré)' and 'une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)'. At the bottom of this section, there are two buttons: 'Annuler le paiement' (with a red 'x' icon) and 'Retour à ma liste' (with a left arrow icon).

Si c'est une structure de services à la personne (personne morale), vous devez saisir son code NAN ou sa raison sociale ainsi que son département.

Dès la deuxième utilisation, vous pourrez rechercher votre intervenant dans le menu déroulant.

Etape 2 : Saisissez le montant du règlement

domiserve
GROUPE LA BANQUE POSTALE eDomiserve - Espace Bénéficiaire

1 - Choix de l'intervenant 2 - Saisie du montant 3 - Confirmation

Montant à payer

Je souhaite effectuer un paiement à

Pour un montant de

Compte CESU à débiter

Je souhaite effectuer ce paiement à partir de mon compte CESU :

Numéro de compte	Millésime	Client	Limitation	Solde au 07/05/2019
<input type="checkbox"/>	144675	2018		95.00 €

Reste à compléter : 20,00 €

Afin de compléter le paiement si la somme disponible sur votre (vos) compte(s) CESU est insuffisante, vous pouvez recharger votre compte avec votre Carte Bancaire. Pour effectuer ce rechargement, il vous suffit de saisir les informations dans la zone intitulée "Rechargement par Carte Bancaire".

Annuler le paiement Modifier l'intervenant Valider

Rechargement par Carte Bancaire

Domiserve s'engage à sécuriser vos informations et à les garder strictement confidentielles. (En savoir plus sur [la sécurité du rechargement par Carte Bancaire](#))

Afin de compléter le paiement pour un montant de 20,00 €, je souhaite recharger mon compte CESU avec ma Carte Bancaire :

Numéro de la carte	Date d'expiration	Titulaire	Numéro de contrôle
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- Ces informations sont obligatoires uniquement si vous souhaitez recharger votre compte CESU par Carte Bancaire afin de compléter votre paiement.
- Le numéro de contrôle est composé des 3 derniers chiffres qui figurent au dos de votre Carte Bancaire. (En savoir plus sur [le numéro de contrôle](#)).
- Le complément par Carte Bancaire donne lieu à des frais de rechargement du compte CESU définis dans les [Conditions Générales de Vente](#).

Annuler le paiement Modifier l'intervenant Valider

Indiquez le montant du règlement

Cochez le compte que vous souhaitez débiter

Cliquez sur « valider »

Si le solde de votre compte est inférieur au montant dû, « le reste à compléter » s'affiche en rouge.

Vous avez la possibilité de compléter le solde à l'aide de votre carte bancaire.

Etape 3 : Confirmez votre règlement

Mardi 27 octobre 2015, LANDAU ALAIN
votre précédent accès à ce site jeudi 16 avril 2015 à 22h06

domiserve
eDomiserve - Espace Bénéficiaire

Intervenant 1 - Saisie du montant 3 - Confirmation

Vous souhaitez effectuer un paiement :

- à l
- pour un montant total de 20.00 €
- à partir de votre compte CESU n° 70850 - CESU Domiserve millésime 2015 -

Confirmation

Votre code secret vous sera demandé pour confirmer votre demande.

[Non, je souhaite modifier ma demande](#) [Oui, j'ai vérifié et je confirme](#)

La confirmation de votre ordre de paiement vaut prise de connaissance et l'acceptation des [Conditions Générales de Vente](#).

Intervenant à payer : BOUCHENOUF STEPHANE - NAN 0170694

Pour un montant de €

CESU à débiter

Effectuer ce paiement à partir de mon compte CESU :

N° de compte	Millésime	Client	Limitation	Solde au 27/10/2015
50	2015	LANDAU ALAIN		830.00 €

Reste à compléter : 0 €

compléter le paiement si la somme disponible sur votre (vos) compte(s) CESU est insuffisante, vous pouvez recharger votre compte avec votre Carte Bancaire. Pour effectuer ce paiement, il vous suffit de saisir les informations dans la zone intitulée "Rechargement par Carte Bancaire".

[Annuler le paiement](#) [Modifier l'intervenant](#) [Valider](#)

Vous confirmez votre demande de paiement.

Votre code secret vous sera envoyé par mail pour confirmer votre demande.

Vous pouvez aussi imprimer un justificatif à remettre à votre intervenant.

3

Coordonnées utiles



GRUPE LA BANQUE POSTALE

Domiserve, le CESU et ses services

Sur le site www.domiserve.com ou au 01 78 16 14 59
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30



Centre national CESU (Urssaf)

Sur le site www.cesu.urssaf.fr ou au 0 820 00 23 78



CRCESU, le Centre de Remboursement des CESU

Sur le site www.cr-cesu.fr ou au 0 892 680 662
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



FEPEM, la Fédération des Particuliers-Employeurs de France

Sur le site www.fepem.fr ou au 0 825 07 64 64



Le portail officiel du particulier employeur et du salarié

Sur le site www.net-particulier.fr